

Du 20 mars au 20 juillet 2013

Parc éolien en mer au large de Courseulles-sur-Mer

DÉBAT PUBLIC

JOURNAL DU DÉBAT N°2

MAI 2013

“



Le projet de parc éolien en mer au large de Courseulles-sur-Mer vous mobilise comme l'atteste l'affluence aux réunions publiques qui se sont tenues jusqu'à

présent. Votre participation est essentielle car vos avis et vos questions contribuent à enrichir le projet. Toutes les modalités ne sont pas encore arrêtées et le maître d'ouvrage tiendra compte de vos positions pour améliorer ce projet s'il se réalise.

Lors des réunions précédentes, plusieurs questions ont émergé sur les thèmes de l'efficacité énergétique, de l'emploi et de la formation, des impacts sur la pêche et le tourisme. Des réunions thématiques se sont tenues sur ces thèmes et ont fait l'objet de comptes-rendus disponibles sur le site Internet du débat public. Pour aborder les questions relatives au paysage, et en particulier à son caractère historique, vous êtes conviés à participer à la réunion du 12 juin à Arromanches. Les questions sur l'installation, l'exploitation et le démantèlement des éoliennes ainsi que sur la phase chantier et le bilan carbone seront abordées le 20 juin à Ouistreham.

Continuez à vous intéresser au projet de parc éolien en mer, à faire part de vos remarques et interrogations.

Dans ce journal n°2, vous trouverez des informations sur les réunions précédentes et à venir, ainsi que sur les moyens dont vous disposez pour participer.

”

Claude Brévan,
Présidente de la CPDP

À QUOI SERT LE DÉBAT PUBLIC ?

Le débat public se tient du 20 mars au 20 juillet et permet au public de s'informer et de s'exprimer sur le projet de parc éolien en mer au large de Courseulles. Il intervient après un appel d'offre lancé par l'Etat en juillet 2011 en vue de développer l'éolien en mer sur quatre zones au large des côtes de la Manche et de l'Atlantique : Courseulles, Saint-Nazaire, Saint-Brieuc et Fécamp. Ce débat public se tient également en parallèle du débat sur la transition énergétique.

Les observations, les suggestions, les questions de chacun contribueront à éclairer le maître d'ouvrage et pèseront sur la décision finale. Le débat est donc un moment privilégié entre le grand public et le maître d'ouvrage car toutes les demandes de précisions sur le dossier doivent être versées au débat.



Réunion d'ouverture du 22 mars, Bayeux

Le projet n'est pas figé et peut encore être modifié. Le débat public est un moment de démocratie participative auquel vous pouvez tous participer. L'animation des débats ainsi que la diffusion d'une information complète, objective et transparente sont assurées par la CPDP, instance indépendante émanant de la Commission nationale du débat public.

UN DÉBAT QUI MOBILISE

Plus de **1 000** participants en 6 réunions
Plus de **11 500** connexions au site Internet
179 questions posées sur le site
59 avis exprimés sur le site dont **7** en anglais
4 cahiers d'acteur
134 articles de presse



DE MARS À MAI : RETOUR SUR LES DEUX PREMIERS MOIS DU DÉBAT

C'est un public averti qui a assisté aux premières réunions du débat.

À Bayeux, Courseulles, Port en Bessin-Huppain Ranville, Ver-sur-Mer et Caen, les échanges avec la salle ont été riches de questions précises sur divers thèmes. Retour sur cette première partie du débat :

La demande du public a été par exemple très forte pour obtenir des réponses sur la pérennité et les modalités de l'activité de pêche dans le parc. Les retours d'expérience d'autres parcs éoliens en mer ont également été attendus. Le maître d'ouvrage s'est appuyé sur ses expériences en Europe du Nord, même si le parc projeté à Courseulles n'a pas d'équivalent en raison de ses caractéristiques techniques et de son emplacement géographique.

Certaines questions ont donc été récurrentes mais de nouveaux thèmes sont apparus ponctuellement comme, par exemple, la question des impacts potentiels sur les ondes TNT ou sur le prix de l'immobilier.

Des applaudissements ont parfois félicité certaines prises de parole comme celle, précise et argumentée, de Gaëtan Desquilbet, directeur des systèmes électriques Normandie au sein de RTE ou celle de Daniel Lefevre, président du Comité régional des Pêches maritime et des élevages marins de Basse-Normandie qui défendait la filière pêche. Les positions de chacun sont entendues comme cette intervention du collectif Pulse qui prône un littoral sans éolienne.

La première partie du débat public a donc été dynamique, mobilisatrice, et riche en échanges et informations !



TROIS QUESTIONS AU MAÎTRE D'OUVRAGE

M. GUITTON, directeur du projet de parc éolien en mer au large de Courseulles-sur-Mer, EDF-EN.

Comment vivez-vous ce débat public ?

Ce débat public est un moment fort dans l'élaboration de notre projet. Nous sommes heureux de constater que le projet intéresse le grand public qui se déplace nombreux à chaque réunion. Nous avons également enregistré plus de 170 questions écrites à ce jour.

Comment le débat public peut-il nourrir le projet ?

C'est un moment d'échanges important et nous apportons des réponses à l'ensemble des questions qui sont posées. Nous nous efforçons d'examiner avec soin les suggestions qui pourraient être faites et d'étudier, ainsi, les aspects du projet qui seraient insuffisamment pris en compte dans les études que nous menons actuellement.

De nouvelles questions ont-elles émergé des premières réunions publiques pour le Maître d'Ouvrage ?

L'aspect visuel est un sujet qui revient souvent. Nous avons décidé de mettre à la disposition du public des outils de simulation visuelle : une exposition de photomontages en format panoramique, également accessibles par Internet et enfin une borne informatique sur les lieux des réunions publiques.



VOUS RÉAGISSEZ AU DÉBAT PUBLIC



Paul Gacon, Courseulles-sur-Mer

« Je suis anglais et habite à Courseulles depuis plusieurs années. Le projet est bien présenté, mais c'est vrai que la localisation sur les plages du débarquement pose question. Je viens à la réunion d'Arromanches, c'est important que les Anglais se mobilisent. La procédure du débat est essentielle, si on ne participe pas, on ne pourra pas dire qu'on ne savait pas. »



Maxi Krause, Ver-sur-Mer

« L'animation est claire, mais on n'a pas assez de temps pour tout aborder en une réunion publique, je viendrai aux suivantes. Je suis étonnée par la précision des questions à ce stade du projet. »

Résidents secondaires à Bernières-sur-Mer

« On a été informé par des tracts sur le marché de Courseulles. On est attaché à la région, et si une industrie s'y crée, on souhaite qu'elle se développe. La procédure du débat public est vraiment positive. »

Richard Phillips, Toronto - Canada

« I am against any change to the land/sea scape of the areas of Gold, Juno, Omaha, Sword, Utah and Point-du-Hoc commonly referred to the area of the D-Day landings. These are sacred areas which should be preserved in perpetuity as a World Heritage Site. »

« Je suis contre tout changement sur les paysages, à terre ou en mer, près des zones de Gold, Juno, Omaha, Sword, Utah et la Pointe du Hoc communément appelées Plages du débarquement. Ce sont des lieux sacrés qui doivent être préservés en tant que sites appartenant au patrimoine mondial. »





Photomontage du paysage depuis la plage de Ver-sur-Mer réalisé par le maître d'ouvrage

UN PARC ÉOLIEN AU LARGE DES CÔTES : QUEL IMPACT SUR LE PAYSAGE ?

Réunion publique à Arromanches le 12 juin à 20h

La visibilité des éoliennes et leur compatibilité avec le site historique des plages du débarquement soulèvent de nombreuses questions et réactions qui pourront être exprimées lors de la réunion du 12 juin dans la Salle des fêtes d'Arromanches. Plus globalement, cette réunion aura pour thème « Sites historiques, paysages et environnement ».

Britanniques, Américains et Canadiens étant fortement concernés par ce sujet, la réunion sera traduite simultanément en anglais.

LE MAÎTRE D'OUVRAGE S'ADRESSE AUX LYCÉENS



La Commission et la maîtrise d'ouvrage, sur invitation de Denis Le Cleach, proviseur du Lycée Dumont d'Urville, ont rencontré 60 lycéens de première STI2D le jeudi 16 mai. Lors de ces deux

heures de réunions, lycéens et professeurs ont montré un vif intérêt pour la présentation des caractéristiques du parc éolien en mer et des emplois et modalités de recrutement envisagés pour ce projet. Ils ont posé de nombreuses questions au maître d'ouvrage à propos des conséquences sur le milieu marin, sur le rendement de l'installation du parc, sur les emplois et niveaux de rémunération, etc. Ce nouvel exercice fut enrichissant pour les lycéens mais aussi pour le maître d'ouvrage, qui n'exclut pas de recommencer cette expérience à partir de la rentrée prochaine, après sa décision de poursuivre ou non le projet, laissant passer également la période, redoutée, des nombreux examens scolaires !

Rappelons qu'une partie du site Internet du débat est disponible en anglais, ainsi que la synthèse du maître d'ouvrage et le journal n°1.

Le maître d'ouvrage a fait réaliser des photomontages présentant différents points de vues du paysage après implantation des éoliennes. Vous pouvez consulter ces images sur le site Internet du débat public ou sur l'écran interactif disposé à l'entrée des différentes réunions. Lors de la réunion d'Arromanches, un chercheur du CNRS, spécialiste des images de synthèse, donnera son avis sur la qualité des simulations proposées par le maître d'ouvrage.

Informations pratiques :

Réunion publique le 12 juin 2013 à 20h,
à la salle des fêtes d'Arromanches.

UN INTÉRÊT QUI NE FAIBLIT PAS

« *L'éolien passionné* ». Cette expression utilisée par la presse locale traduit bien l'intérêt suscité par le débat public sur le projet de parc éolien au large de Courseulles-sur-Mer auprès du grand public mais également des médias.

« *Pas un pâle débat* », « *300 personnes au débat à Courseulles-sur-Mer* » « *Eolien en mer : un débat très suivi* », « *Salle comble pour la réunion publique sur le thème de la pêche et des activités nautiques* », « *Le débat interpelle et questionne toujours autant* »...

Télévisions, radios et titres de presse locaux, nationaux et étrangers... les différents médias relaient régulièrement l'actualité du débat et les différents échanges entre les acteurs.

Plusieurs interviews ont permis de donner la parole aux acteurs du débat : la Commission particulière du débat public et le maître d'ouvrage y expliquent les enjeux du débat et du projet et invitent le public à se déplacer pour s'informer et participer aux réunions organisées jusqu'au 20 juillet 2013.

VOTRE AVIS COMPTE, RESTEZ MOBILISÉS !

LE DÉBAT CONTINUE SUR LE SITE INTERNET

Vous pouvez continuer à participer au débat public sur le site Internet en y déposant vos questions, vos avis ou vos contributions :

www.debatpublic-eolien-en-mer-courseulles.org

Vous trouverez aussi sur ce site les documents mis à votre disposition comme le dossier du maître d'ouvrage et ses études ainsi que de nombreuses informations sur les réunions publiques, passées et à venir.

EN RÉUNION PUBLIQUE

Vous pouvez évidemment participer aux cinq prochaines réunions !

De nouveaux éléments seront apportés par le maître d'ouvrage et des thèmes particuliers seront abordés. Au cours de ces réunions, vous pourrez intervenir afin de faire part de votre avis ou de vos interrogations.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DU DÉBAT PUBLIC

DATE	LIEU	ADRESSE	THÈME DES RÉUNIONS
31/05/2013 20h-23h	Bernières-sur-Mer	Salle de la Mer Place du 6 juin 14990 BERNIERES-SUR-MER	Présentation générale du projet et auditions publiques
12/06/2013 20h-23h	Arromanches	Salle des fêtes Place du 6 juin 14117 ARROMANCHES-LES-BAINS	Sites historiques, paysages et environnement
20/06/2013 20h-23h	Ouistreham	Grange aux Dîmes Place Albert Lemarignier 14150 OUISTREHAM	Installation, exploitation, démantèlement, phase chantier, bilan carbone
11/07/2013 20h-23h	Lion-sur-Mer	Salle TRIANON Place du 18 juin 1940 14780 LION-SUR-MER	Réunion publique générale
18/07/2013 20h-23h	Courseulles-sur-Mer	Salle de l'Édit Allée de l'Édit 14470 COURSEULLES-SUR-MER	Réunion de clôture

ET APRÈS LE DÉBAT ?

Ce débat public n'est pas uniquement destiné à vous informer, vos différentes contributions participent à enrichir le projet. Deux mois après la clôture du débat public le 20 juillet, la CPDP réalisera un compte-rendu factuel et la Commission nationale du débat public (CNDP) rédigera un bilan du débat.

Ces documents expliciteront les enseignements à tirer des quatre mois du débat. Dans les trois mois après leur publication, le maître d'ouvrage publiera sa décision de maintenir le projet, de le modifier ou de le suspendre. S'il le suspend, il devra justifier sa décision et s'il le maintient, il annoncera les modalités d'information et de participation du public, à mettre en place jusqu'à la réalisation des travaux.

RÉALISEZ UN CAHIER D'ACTEURS !

Un moyen unique est mis à votre disposition par la CPDP pour vous permettre de rendre public auprès du plus grand nombre votre avis sur le projet, alors... n'hésitez pas!

Chacun peut détailler, argumenter plus longuement sa position et l'adresser à la CPDP qui en fera un cahier d'acteurs, le mettra en page, l'imprimera et le diffusera.

Pour contacter la CPDP jusqu'au 20 juillet

Commission particulière du débat public
Projet de parc éolien en mer de Courseulles-sur-Mer
60, rue de Saint-Malo - 14 400 Bayeux
Ouverture au public les lundi, mercredi,
jeudi et vendredi matin
tel : 09 83 59 00 69
contact@debatpublic-courseulles.org

